

K-Bro-Linen: un duo dynamique

Pierre Thérout

Lentement, mais sûrement, K-Bro Linen (KBL, 35,55 \$) est devenu le plus important propriétaire et exploitant d'installations offrant des services de buanderie commerciale au pays.

L'entreprise d'Edmonton, qui dessert principalement les établissements de soins de santé et du secteur hôtelier, entend aussi faire sa marque au Royaume-Uni en y employant la même stratégie qui a fait son succès dans l'ensemble du Canada.

« Petit à petit, sans trop faire de bruit, l'entreprise a réussi à prendre la place de leader au Canada, où elle continue à prendre de l'expansion, tout en ayant aussi des occasions de croissance au Royaume-Uni », souligne Philippe Côté, vice-président et gestionnaire principal de portefeuille à Eterna Groupe Financier.

D'acquisition en acquisition

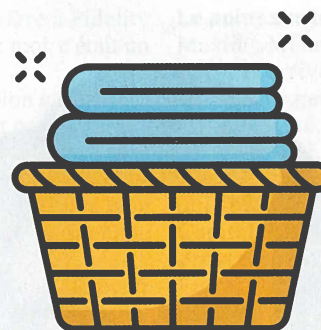
L'une des forces de l'entreprise, fondée en 1954, repose sur son duo de dirigeantes, la PDG, Linda McCurdy, et la chef de la direction financière, Kristie Plaquin, qui sont en poste depuis plus de 20 ans. « Grâce à cette stabilité et à leur leadership, l'entreprise a su mener à bien une expansion prudente et contrôlée de ses activités », fait valoir Philippe Côté.

La société a notamment profité d'avoir été la première à lancer le mouvement de consolidation dans ce marché qui regroupe une multitude de petites entreprises familiales indépendantes (*mom-and-pop shop*).

K-Bro Linen a réalisé 11 acquisitions sous leur gouverne. Les plus récentes ont eu lieu au Québec, avec l'achat des établissements montréalais Buanderie CM en juin 2024 et Buanderie Villeray (ainsi que sa filiale Buanderie La relance) à l'automne 2023. « Ces acquisitions ont renforcé sa présence au Québec et dans l'ensemble du pays », indique Philippe Côté.

L'entreprise albertaine exploite actuellement une douzaine d'installations et de centres de distribution dans dix villes canadiennes, dont Montréal, Québec, Toronto, Regina, Calgary et Vancouver. Elle est leader au pays, détenant 33% des parts de marché, devant son principal concurrent, Ecotex, une entreprise torontoise détenue par la société d'investissements Fengate.

Au Royaume-Uni, K-Bro Linen est notamment présente en Écosse et dans le nord de l'Angleterre, où elle détient environ 5% du



11

C'est le nombre d'acquisitions que l'entreprise a réalisé sous la gouverne de Linda McCurdy et de Kristie Plaquin, respectivement PDG et chef de la direction financière.

marché. Elle y a fait une première incursion en 2017 par l'achat des installations de l'entreprise Fishers, qui dessert notamment d'importantes chaînes hôtelières.

L'an dernier, elle y faisait l'acquisition de l'entreprise familiale Shortridge, qui se spécialise dans la prestation de services de blanchisserie pour les hôtels, les établissements de type couette et café, les services de traiteurs et les restaurants.

« L'entreprise devrait appliquer la même recette qu'ici, en y faisant graduellement de petites acquisitions et en décrochant de nouveaux contrats », souligne Philippe Côté, en précisant qu'elle n'a toutefois pas l'intention de s'immiscer dans le marché très concurrentiel de la grande région de Londres.

De nouveaux clients

Outre de nouvelles acquisitions, principalement au Royaume-Uni, l'entreprise a aussi la possibilité d'obtenir de nouveaux contrats au Canada, notamment auprès de certains clients d'Ecotex. « Plusieurs contrats viennent à échéance en 2025 et la plus grande efficacité de K-Bro Linen lui donne de bonnes chances d'en ravir quelques-uns à son concurrent. Ce qui lui permettrait de gonfler ses revenus de 3% à 5% », estime Philippe Côté.

L'entreprise mise aussi sur une capacité excédentaire dans ses principales usines. Celle-ci permettrait à l'entreprise de solliciter de nouveaux contrats auprès d'établissements hospitaliers et hôteliers qui n'ont pas encore recours à une société externe de

services de buanderie, soit un peu plus du tiers de ce type d'établissements au pays.

K-Bro Linen pourrait ainsi « augmenter ses revenus sans accroître de façon substantielle ses dépenses d'investissements, sauf pour apporter des améliorations dans certaines installations », constate Philippe Côté.

Un titre attrayant

L'entreprise, dont la capitalisation boursière s'élève à quelque 380 millions de dollars (M\$), devrait terminer l'année financière 2024 avec des revenus totalisant 371 M\$, comparativement à 321 M\$ en 2023 et 276,6 M\$ en 2022. Or, elle a aussi l'avantage d'avoir des « contrats récurrents qui représentent plus de 95% de ses revenus, dont les durées varient de deux à dix ans », note Philippe Côté.

Les autres données financières, comme une marge bénéficiaire brute de 18%-19%, un ratio d'endettement équivalent à 2,4 fois la dette nette divisée par le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ainsi qu'une valorisation de 7,5 fois le BAIIA, en plus d'un rendement de dividende de 3,3%, en font un titre particulièrement attrayant, affirme Philippe Côté.

Tout cela malgré certains risques, notamment la difficulté à recruter de la main-d'œuvre, le coût de certains intrants (énergie) ou encore l'expansion dans un nouveau marché comme le Royaume-Uni, jugé mineur par le gestionnaire de portefeuille. Par ailleurs, les barrières à l'entrée, pour un nouveau joueur qui souhaiterait percer ce marché, sont très élevées.

Privatisation en vue ?

L'action de l'entreprise, qui se négocie à près de 36 \$ après avoir atteint un sommet d'environ 46 \$ au début de la pandémie, devrait avoir une valorisation d'au moins neuf fois le BAIIA, estime Philippe Côté.

Or, « si le titre continue à végéter autour de sa valeur actuelle, l'entreprise serait une candidate idéale à une vente à un fonds d'investissement. Le conseil d'administration n'aura d'autre choix que d'explorer de meilleures façons d'optimiser la valeur de l'entreprise », croit Philippe Côté. Le gestionnaire de portefeuille précise que cette avenue a déjà été étudiée, mais que le titre se négociait alors à une valorisation plus élevée de dix fois le BAIIA.

La privatisation de l'entreprise permettrait aux investisseurs d'emporter une prime de quelque 35% sur la valeur actuelle de l'action, estime Philippe Côté. +